



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

04/04/2025

Date d'affichage

04/04/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. PEDROSA Raphaël, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme PAYOT Marie donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Mme VILLENEUVE Jocelyne

Etai(ent) excusé(s) :

M. JUNQUET Fabien, M. MIMIN Matthieu, Mme PAYOT Marie, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_014

Objet : ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS POUR L'ANNEE 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut, dont bénéficient certains élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Loi de modernisation de l'action publique de 2019).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnité fonction (€ brut)	TOTAL BRUT
Bruno BOURDAA	Maire	21 895,92 €	31 279,20 €
	Conseiller communautaire	9 383,28 €	
Véronique MULLER	Adjointe	8 508,84 €	8 508,84 €
	Conseillère communautaire	0 €	
Alain DEQUIDT	Adjoint	8 508,84 €	8 508,84 €
	Conseiller communautaire	0 €	
Pascale DURAND	Adjointe	8 508,84 €	8 508,84 €
	Conseillère communautaire	0 €	
Jean-Pierre BONNASSIOLLE	Adjoint	8 508,84 €	8 508,84 €
Myriam WEISS	Adjointe	8 508,84 €	8 508,84 €
Jean-Paul METGE	Adjoint	8 508,84 €	8 508,84 €
Renée MOUSSU-RIZAN	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Jocelyne VILLENEUVE	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Raphaël PEDROSA	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Laurent SANCHEZ	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Marie-Christine BLANDIE	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Corinne HONTAA	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Marie PAYOT	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Matthieu MIMIN	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Fabien JUNQUET	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Michelle BIDART	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Olivier DE VICARI	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €

CECI ETANT EXPOSE,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2024, ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA